

SIEGE DE LAVAL

14 rue Louis Renault

53 000 LAVAL

Tél : 02 43 58 14 41

DESIGNATION	PRIX TTC
<b>KIT PREMIER EQUIPEMENT COIFFURE 2022-2023</b>	<b>270 TTC</b>
Cette liste a été négociée pour vous faire bénéficier de tarifs préférentiels sur du matériel professionnel avec le meilleur rapport qualité prix	

**BON DE COMMANDE : ELEVES du Lycée Les Jacobins**

NOM de l'apprenant :

Prénom : •

Gaucher ( )

Droitier ( )

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Email :

( ) carte bancaire ou chèque de la totalité

( ) en deux fois joindre impérativement les deux règlements : un premier versement par à la commande( Juillet), le second par chèque à 30 jours(Aout).

**Adresse pour l'envoi de cette commande**

**DISTRICOIFF-14 RUE LOUIS RENAULT-53006 LAVAL CEDEX**

**Contact : [contact@labeautepro.fr](mailto:contact@labeautepro.fr)**

- Le sac est à retirer au Lycée après nous avoir retourné le coupon ci-joint accompagné de votre règlement.

« Lu et approuvé, bon pour commande »

Date :

Signature :

LYCEE LES JACOBINS

2 RUE VINCENT DE  
BEAUVAIS

60000 BEAUVAIS

**LE KIT PREMIER EQUIPEMENT 2022-2023 COMPREND :**

<u>DESIGNATION</u>	<u>QTE</u>
Trousse ciseaux ECOLE	1PCE
Sépare mèches articles x 6	1 PCE
Peigne colores trousse de 9	1 PCE
Tête étude Elsa 35 cm	2 PCE
Séchoir Babyliss SL Ionic Noir	1 PCE
<b>SUPPORT PEDAGOGIQUE OFFERT</b>	<b>1 PCE</b>

Nos appareils électriques sont garantis 1 an.

MONTANT HT :	225,00 €
TVA :	45.00 €
TOTAL TTC :	<b>270.00 €</b>

# Solutions professionnelles coiffure et esthétique

DISTRI-COIFF, SAS au capital de 400.000 €

RCS : Laval B 397 955 428 - ID TVA : FR93 397 955 428

Siège social et centrale logistique : 14 rue Louis Renault - 53940 St Berthevin

Adresse postale : 14 rue Louis Renault, CS 60613 - 53006 Laval Cedex

Tél. 02 43 58 14 41 - Fax 02 43 68 32 15

E-mail : contact@distri-coiff.fr - Web : www.labeautepro.fr

Suivez notre actualité sur Facebook : districoeffprofessionnel

Découvrez [www.mybeautytraining.com](http://www.mybeautytraining.com)  
votre nouveau partenaire **formation** dédié à la beauté

DISTRI-COIFF COMPIEGNE  
6 Rue Jacques de Vaucanson

60200 COMPIEGNE  
Tél. 03 44 90 00 99 Fax  
email compiegne@distri-coiff.fr  
Siret 39795542800230

**Livré à :**  
LYCEE LES JACOBINS  
  
2 RUE VINCENT DE BEAUVAIS  
  
60000 BEAUVAIS  
FRANCE

LYCEE LES JACOBINS

2 RUE VINCENT DE BEAUVAIS

60000 BEAUVAIS  
FRANCE

Echéance le 30/04/2022 Paiement : Chèque 30 jours Fin de Mois  
Page 1

## Devis

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R12
30/03/2022	6538	CL030896	SAC ECOLE DEVIS 2022	DREAN JOHANN	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
104284	SEPARE MECHEs ARTICULE NOIR X6	1,00	5,90	25,00%	4,43	4,43	1
105197	PEIGNE COLORES ORANGE TROUSSE DE 9	1,00	12,50	25,00%	9,38	9,38	1
121339	TROUSSE CISEAUX YSAKY	1,00	99,00	30,62%	68,69	68,69	1
117951	TETE ETUDE ELSA B.FONCE COUPE 35CM BP	2,00	67,50	25,00%	50,62	101,25	1
102754	SECHE CHX BABYLISS SL IONIC NOIR	1,00	55,00	25,00%	41,25	41,25	1
121311	RESSOURCE PEDAGOGIQUE DEMATERIALISEE	1,00					3
<b>Total HT</b>			225,00				
% esc.							
Escompte							
Eco-contribution							
			Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	<b>T.T.C.</b>	
			225,00	20,00	45,00	**** <b>270,00EUR</b>	
						Net à payer	270,00

### Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

### Conditions de validité